

## Vade-Mecum vote Elections Professionnelles : ouverture d'un espace électeur

Pour participer aux votes pour les élections professionnelles de 2014, il est nécessaire de procéder à différentes étapes :

- Ouverture de votre espace électeur
- Récupération de votre identifiant
- Consultation de vos scrutins
- Vote entre le 27 novembre et le 4 décembre 2014



### Les conditions de vote

Le vote électronique par internet se déroule du 27 novembre 2014, 10h.00, au 4 décembre, 17h.00 ; 24h/24, 7 jours sur 7 depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet dans le lieu de son choix (travail, domicile).

Pour pouvoir voter vous devez être en possession de votre mot de passe électeur et de votre identifiant électeur.

L'identifiant a du vous être remis par votre chef d'établissement, concernant le mot de passe (mdp) il va falloir le créer. Pour cela vous allez devoir ouvrir votre espace électeur.

### 1 : Ouverture de l'espace électeur

Pour accéder à votre espace électeur, vous devez vous rendre à l'adresse suivante :

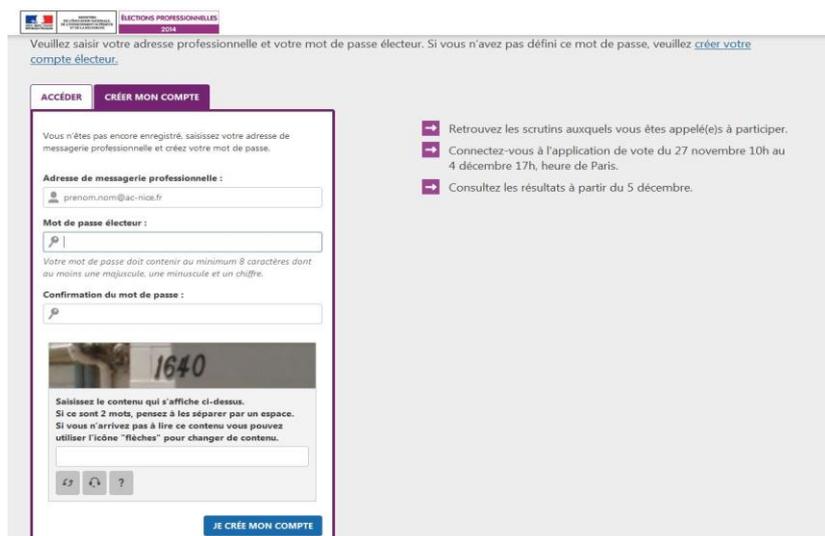
<https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>

L'écran suivant apparaît :

L'ensemble des opérations de vote se fait sur cet espace qu'il faut créer soi-même. La première étape va être la création du mot de passe électeur.

On vous demande de saisir votre adresse de messagerie professionnelle. ATTENTION ! il s'agit forcément de l'adresse académique de type [prenom.nom@ac-nice.fr](mailto:prenom.nom@ac-nice.fr). Puis de saisir un mot de passe (mdp), celui-ci doit **obligatoirement** comporter au moins **une majuscule et un chiffre**. Rien ne vous empêche de prendre comme mot de passe électeur le même mot de passe que votre messagerie ; si celui-ci répond aux 2 critères, impératifs, énoncés

plus haut. Une fois le mdp saisi, on vous demande de le confirmer et de rentrer le code de sécurité qui apparaît, communément appelé « captcha » (et qui peut-être réinitialisé)  et/ou écouté 



Vous cliquez, alors sur :



Vous devez confirmer ensuite via un lien qui vous est envoyé sur votre messagerie professionnelle. Pour la confirmation, reportez-vous plus bas au **1-2-2 Confirmation de création de l'espace électeur**.

*Attention : selon l'encombrement de la messagerie rectorale le lien vous sera envoyé plus ou moins rapidement.*

### **1-1 Problème d'adresse non reconnue** (si vous ne rencontrez pas ce problème, passez directement à l'étape : 1-2 Validation de votre espace électeur)

Attention ! Il est possible, qu'à ce moment là de la saisie, le serveur vous réponde : « *cette adresse ne figure pas sur la liste électorale* ». Cela peut s'expliquer par le fait que vous utilisez une adresse de messagerie qui bien que fournie par l'administration ne soit pas la bonne, mais corresponde à ce que l'on appelle une « adresse équivalente » (equivalentaddress), encore nommée « adresse alternative », plus fréquemment appelée « **alias** ».

Si tel est le cas, il convient d'aller vérifier/récupérer l'adresse reconnue par votre espace électeur.

Pour cela il faut vous connecter à l'adresse suivante <https://bv.ac-nice.fr/amelouvert/>

Voici l'écran qui apparaît alors

## Accueil Identification



-  Identifiant
-  Mot de p
-  Déconne
-  Services
-  Webmail

L'académie met à disposition de tout personnel de l'Éducation Nationale, un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications et à la messagerie.

Vous devez vous munir impérativement de votre NUMEN (NUMéro Education Nationale).

Si vous ne connaissez pas votre NUMEN, il pourra vous être fourni par le service administratif de votre établissement d'affectation.

Il vous reste alors à renseigner les différents champs : Académie (Nice évidemment), jour, mois et recopier le Captcha. Puis vous validez.

Un écran « Accueil Identification » apparaît :

académie Nice  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
www.ac-nice.fr

## Accueil Identification

Vous pouvez maintenant :

[Connaitre votre identifiant](#) (À partir de votre NUMEN et de votre date de naissance)

[Changer votre mot de passe](#) (À partir de votre identifiant et de votre date de naissance)

Afin d'éviter les tentatives de piratages, tout ce que vous faites est enregistré.

L'académie met à disposition de tout personnel de l'Éducation Nationale, un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications et à la messagerie.

L'identifiant ou Compte utilisateur a les caractéristiques suivantes :

- Identifiant
- Mot de passe
- Déconnexion
- Services
- Webmail

Vous cliquez sur

[Connaitre votre identifiant](#) (À partir de votre NUMEN et de votre date de naissance)

académie Nice  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
www.ac-nice.fr

## Connaitre son identifiant

Votre NUMEN

Votre date de naissance (jour / mois / année)  /  /

[Envoyer](#)

Afin d'éviter les tentatives de piratages, tout ce que vous faites est enregistré.

L'académie met à disposition de tout personnel de l'Éducation Nationale, un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications et à la messagerie.

L'identifiant ou Compte utilisateur a les caractéristiques suivantes :

- C'est une clef d'accès à un environnement protégé.
- Il est unique.
- Il est défini par programme.

- Identifiant
- Mot de passe
- Déconnexion
- Services
- Webmail

Vous remplissez les champs NUMEN (en Majuscules pour les lettres) et Date de naissance, puis vous envoyez.

académie Nice  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
www.ac-nice.fr

## Connaitre son identifiant

Votre identifiant est :

Votre adresse électronique est : @ac-nice.fr

[Changer votre mot de passe](#)  
(À partir de votre identifiant de votre NUMEN et de votre date de naissance)

Afin d'éviter les tentatives de piratages, tout ce que vous faites est enregistré.

L'académie met à disposition de tout personnel de l'Éducation Nationale, un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications et à la messagerie.

L'identifiant ou Compte utilisateur a les caractéristiques suivantes :

- C'est une clef d'accès à un environnement protégé.

- Identifiant
- Mot de passe
- Déconnexion
- Services
- Webmail

Vous notez alors votre adresse électronique, ainsi que votre identifiant, dont vous allez avoir besoin lors de votre connexion à la messagerie académique.

Il ne vous reste plus alors qu'à revenir à la phase de création de votre espace électeur (cf. plus haut **1 : Ouverture de l'espace électeur.**)

## 1-2 Validation de votre Espace électeur :

Une fois que vous avez cliqué sur [JE CRÈS MON COMPTE](#) vous recevez un mail de confirmation sur votre adresse acad-nice.fr et un lien pour confirmer.

### 1-2-1 Accéder à votre messagerie Académique :

Vous devez vous rendre à l'adresse de votre messagerie <https://webmail.ac-nice.fr/>

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Connexion

[Charte d'utilisation de la messagerie](#)  
[Retrouver votre identifiant / Changer votre mot de passe](#)

Attention, des tentatives de récupération par courriel d'identifiants et de mots de passe ont été signalées.  
En aucun cas vous ne devez répondre à ce genre de courriels.  
N'hésitez pas à changer votre mot de passe s'il est trop simple. Un bon mot de passe est constitué d'au moins huit caractères mélangeant lettres, chiffres et caractères spéciaux (-\_+\*\$%,:!).

INFORMATION : Courriels frauduleux, soyez vigilants !  
Documentation sur l'utilisation de l'interface de la messagerie académique  
Consignes pour paramétrage d'Internet Explorer (IE)

L'accès à la messagerie nécessite un « *Nom d'utilisateur* » (appelé, par ailleurs, Identifiant) et un « *mot de passe* ».

Le « *Nom d'utilisateur* » : si vous l'avez oublié celui-ci est accessible à l'adresse <https://bv.ac-nice.fr/amelouvert/> .  
Pour le « récupérer » suivez la démarche indiquée, plus haut, en **1-1 Problème d'adresse non reconnue**.

En effet la démarche pour connaître son Nom d'utilisateur/Identifiant est exactement la même que pour récupérer sa « bonne » adresse administrative.

Le « *Mot de passe* » : par défaut, si vous ne l'avez pas changé, il s'agit de votre NUMEN.

Si vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, celui-ci peut-être réinitialiser à partir de l'adresse <https://bv.ac-nice.fr/amelouvert/> ou encore en cliquant sur le lien qui figure sur la page d'accueil de la messagerie académique.

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Connexion

[Charte d'utilisation de la messagerie](#)  
[Retrouver votre identifiant / Changer votre mot de passe](#)

## Réinitialiser son mot de passe de messagerie :

Pour ce faire reportez-vous (plus haut) à l'étape 1-1 Problème d'adresse non reconnue, mais une fois arrivée sur l'écran « Accueil identification », vous cliquez sur :

[Changer votre mot de passe](#) (À partir de votre identifiant et de votre date de naissance)

Un nouvel écran apparaît :

Vous n'avez plus alors qu'à renseigner les différents champs.

Par « **identifiant** », il faut lire, en ce qui concerne la messagerie académique « Nom d'utilisateur ».

## 1-2-2 Confirmation de création de l'espace électeur

En ouvrant votre messagerie vous devez découvrir un message intitulé : « **Elections professionnelles 2014 : confirmez votre compte électeur** ». Ce courriel contient un lien à usage unique qu'il vous faut activer en cliquant dessus.

Il vous suffit de cliquer sur le lien pour avoir confirmation de la création de votre espace électeur.

Vous arrivez sur la page d'accueil de l'espace électeur



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
2014

## Accès à votre espace électeur

Veuillez saisir votre adresse professionnelle et votre mot de passe électeur. Si vous n'avez pas défini ce mot de passe, veuillez [créer votre compte électeur](#).

**ACCÉDER** **CRÉER MON COMPTE**

Vous êtes déjà enregistré : saisissez votre adresse de messagerie et votre mot de passe électeur.

**Adresse de messagerie professionnelle**

**Mot de passe électeur**

[Mot de passe oublié?](#) **ENTRER**

- Retrouvez les scrutins auxquels vous êtes appelé(e)s à participer.
- Connectez-vous à l'application de vote du 27 novembre 10h au 4 décembre 17h, heure de Paris.
- Consultez les résultats à partir du 5 décembre.

Il ne vous reste plus qu'à vous identifier.

Vous pourrez dès lors :

- consulter votre profil,
- consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer. Vous avez ainsi accès :
  - à la liste électorale de chacun des scrutins,
  - à la liste des organisations syndicales, soit la liste des candidats ainsi que les professions de foi
- récupérer votre Identifiant électeur



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
2014

Mon espace électeur

Cet espace personnalisé vous informe sur vos scrutins et vous permet de vous connecter à l'application de vote.

**1 | Mon profil**

[Consulter mon profil](#)

**2 | Mes scrutins**

[Consulter les scrutins auxquels je suis appelé\(e\) à participer](#)

Pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter :

- dès le 15 octobre, les listes électorales
- dès le 28 octobre, la liste des organisations syndicales candidates, leurs professions de foi et leurs candidats

**3 | Mon Identifiant électeur**

Je n'ai pas reçu ou j'ai égaré mon Identifiant électeur :  
[Obtenir mon identifiant](#)  
À PARTIR DU 6 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 17H, HEURE DE PARIS

J'ai été victime du vol de mon Identifiant électeur :  
[Demander un nouvel identifiant](#)  
À PARTIR DU 6 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 9H, HEURE DE PARIS

**? Vous avez besoin d'aide ?**

Vous trouverez des réponses à vos questions dans la [FAQ](#).  
Vous pouvez contacter, le cas échéant, votre [assistance](#) utilisateur en académie.

HAUT